



Procès verbal du conseil municipal

Le vendredi 19 Mars 2025 à 18h30 conseil le municipal s'est réuni à la Mairie de BAX, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. le Maire MANFRIN Jean-Marc.

Étaient présents :

Mme Marty Laetitia, M. Biau Jean-luc, M. Galy-Brusquet Pierre, M. Manfrin Jean-Marc, M. Paredes Baptiste, M. Rosello José.

Était absent : M. Le Luron Renaud

M. Paredes Baptiste est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Vote du compte de gestion 2024
- Vote du compte administratif de l'exercice 2024
- Affectation des résultats de fonctionnement d'exercice 2024
- Taux d'imposition 2025
- Vote du budget 2025
- Création d'emploi
- Questions diverses

Délibération 2025-02 et 2025-03 : Vote du compte de gestion et compte administratif 2024

Mr le Maire présente le compte d'administratif 2024 au Conseil :

<i>INVESTISSEMENT</i>		
<i>Dépenses</i>	<i>Prévu</i>	<i>157238,07</i>
	<i>Réalisé</i>	<i>39695,72</i>
	<i>Reste à réaliser</i>	<i>0,00</i>
<i>Recettes</i>	<i>Prévu</i>	<i>157238,07</i>
	<i>Réalisé</i>	<i>14735,17</i>
	<i>Reste à réaliser</i>	<i>0,00</i>

Fonctionnement	
----------------	--

<i>Dépenses</i>	<i>Prévu</i>	161294,29
	<i>Réalisé</i>	61317,44
<i>Recettes</i>	<i>Prévu</i>	161294,71
	<i>Réalisé</i>	70594,95
	<i>Reste à réaliser</i>	0,00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
<i>Investissement</i>	-24 960,55
<i>Fonctionnement</i>	9 277,04
<i>Résultat global</i>	-15 683,04

Mr José ROSELLO, doyen du Conseil Municipal, hors de la présence de Mr le Maire, procède au vote du compte administratif 2024 tel que présenté ci-dessus.

Nb de votes pour : 5

Approuvé à l'unanimité

Délibération 2025-04 : Affectations des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 :

- Considère qu'il prévoit l'équilibre budgétaire,
- Statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
- Constate que le compte administratif fait apparaître :
 - o Un excédent de fonctionnement 9277,51
 - o Un excédent de fonctionnement reporté de 96984,29
 - o Un déficit d'investissement -24960,55
 - o Un excédent d'investissement reporté de 86450,26,26
- **Soit un excédent d'exploitation cumulé au 31/12/2024 de 16 7751,51**
- Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

<i>Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : excédent</i>	167751,51
<i>Affectation complémentaire en réserve (1068)</i>	0,00
<i>Résultat reporté en fonctionnement (002)</i>	106261,80
<i>Résultat d'investissement reporté (001) :</i>	61489,71

Délibération 2025-05 : Budget primitif 2025

Investissement :

Dépenses 18 5520,02

Recettes 18 5520,02

Fonctionnement

Dépenses 17 9594,80

Recettes 17 9594,80

Approuvé à l'unanimité

Délibération 2025-06 : Vote des subventions versées aux associations

La Commune accepte de verser au total 4 050 €aux associations pour l'année 2025.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024
COMITE DES FÊTES	2 600,00€
BAX DANSE	400,00€
ACCA DE BAX	350,00€
COOPERATIVE SCOLAIRE DE LATRAPE	700,00€

Délibération 2025-07 : Création d'emploi à 8 h par semaine

Nous ouvrons un poste de secrétaire de mairie à 8 heures par semaine et nous recruterons la secrétaire titulaire par un recrutement direct.

Délibération 2025-08 : Création d'un emploi non permanent, accroissement saisonnier d'activité

Aux vues du départ de la secrétaire de Mairie pour une mutation au SIVOM de Rieux Volvestre nous ouvrons un poste de secrétaire saisonnière à temps partiel (8 heures par semaine) pour une période de 2 mois (du 1^{er} avril 2025 au 31 mai 2025).

Délibération 2025- 09 : Vote des taux d'impositions 2025

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'impositions.

- Questions diverses.

Demande de devis pour l'abattage de deux arbres sur la place municipale.

Le conseil demande au maire de commencer les démarches de devis pour la création de la halle afin de pouvoir regarder ensemble le coût possible du projet.

Fin de séance à 20h30.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2025
COMITE DES FÊTES	1 000,00€
BAL DANSE	400,00€
ACCA DE BAL	150,00€
COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE LA RAYE	200,00€